



Comité Régional Côte d'Azur

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
Fondée en 1955, Membre fondateur de la confédération mondiale des activités subaquatiques



FORMULER ET EVALUER SES OBJECTIFS EN FORMATION APPLICATIONS PRATIQUES.

Mémoire d'admission au collège des instructeurs régionaux

Rédigé sous la direction de

BRETON Patricia ,Instructeur National
PONTY Alain, Instructeur National

par

BUSSI Jean-Marie.



Ce Mémoire est disponible sur le site de la CTR à L'URL suivant:

<http://ctr.crca.free.fr/cadres/ir.html>

FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS



**FORMULER ET EVALUER
SES OBJECTIFS EN FORMATION
APPLICATIONS PRATIQUES**

Mémoire d'admission au collège des instructeurs régionaux

Rédigé sous la direction de

BRETON Patricia , Instructeur National

PONTY Alain, Instructeur National

par

BUSSI Jean-Marie

REMERCIEMENTS

A **Louise BOURNINE** qui m'a fait découvrir la pédagogie par objectifs.

A **Alain PONTY** et **Patricia BRETON** pour leur aide constante et bienveillante.

<u>1. LA PEDAGOGIE PAR OBJECTIFS</u>	4
1.1. <u>INTRODUCTION</u>	4
1.2. <u>HISTORIQUE</u>	5
1.3. <u>VOCABULAIRE</u>	7
1.4. <u>RECONNAITRE L'ENONCE D'UN OBJECTIF</u>	8
1.4.1. <u>Les différents niveaux d'intention pédagogique</u>	8
1.4.2. <u>Les différents objectifs</u>	8
1.5. <u>CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</u>	10
1.6. <u>STRATEGIE PEDAGOGIQUE ET OBJECTIFS</u>	12
1.7. <u>CONSTRUCTION D'UN OBJECTIF PROCHE</u>	13
1.8. <u>CONCLUSION</u>	16
<u>2. EVALUATION</u>	17
2.1. <u>INTRODUCTION</u>	17
2.2. <u>LES OUTILS D'EVALUATION</u>	19
2.3. <u>TROIS GRANDS TYPES D'EVALUATION</u>	20
2.3.1. <u>Evaluation normative</u>	20
2.3.2. <u>Evaluation sommative</u>	20
2.3.3. <u>Evaluation formative</u>	20
2.4. <u>LE CONCEPT D'EVALUATION FORMATIVE</u>	22
2.4.1. <u>Caractéristiques de l'évaluation formative</u>	22
2.4.2. <u>Modalités d'exécution de l'évaluation formative</u>	23
<u>3. APPLICATIONS PRATIQUES</u>	24
3.1. <u>CONSTRUIRE UNE SEANCE PRATIQUE</u>	26
3.2. <u>CONSTRUIRE UNE SEANCE THEORIQUE</u>	30
3.3. <u>CONSTRUIRE UNE SEANCE PRATIQUE (RESUME)</u>	34
3.4. <u>CONSTRUIRE UNE SEANCE THEORIQUE (RESUME)</u>	35
<u>CONCLUSION</u>	36

1. LA PEDAGOGIE PAR OBJECTIFS

1.1. INTRODUCTION

Vous avez dit objectifs ?

Il était une fois un garagiste qui avait décidé de construire lui même des automobiles avec les pièces qu'il récupérait dans les usines de la région. Il construisait, au gré de son inspiration, des véhicules aux formes étranges et aux performances inattendues. Certains ressemblaient aux amours illégitimes d'une armoire normande avec une poussette d'enfant, d'autres faisaient penser à des animaux préhistoriques revus et corrigés par un extraterrestre ivre. Les clients qui, dans un moment d'égarement, achetaient ces monstres, étaient unanimes pour les trouver parfaitement inutilisables.

Il était une fois un maçon qui construisait sa maison au hasard, en utilisant les rebus de chantier. Suivant l'angle sous lequel on la regardait, et à condition de cligner des yeux, elle ressemblait tantôt à une pagode chinoise, un temple grec, une raffinerie de pétrole voire même un jeu de lego construit par un enfant de six ans en pleine crise d'identité et de rejet de la société.

Il paraît que son épouse est retournée vivre chez sa mère.

Histoire de fous? Peut-être, mais ce genre de folie est beaucoup plus courant qu'on ne le croit! On peut même se demander si ce n'est pas la règle de conduite la plus courante. Il est combien d'actions que nous menons sans établir de plan et de stratégie, au gré de l'inspiration du moment.

A y bien réfléchir, souvent on ne procède pas autrement en matière d'enseignement. D'aucuns vous expliqueront sans rire qu'enseigner est un art et qu'il n'y a pas de recette pour être génial. Ou, s'ils ne le disent pas, ils le pensent fortement.

Précisément, dans ces pages, je voudrais présenter un outil de construction méthodique de l'action enseignante. Une technique, la Pédagogie par Objectifs, aidera les enseignants à préparer efficacement leur action éducative.

1.2. HISTORIQUE

La pédagogie par objectifs trouve sa source dans les travaux de TAYLOR (1856-1915) ; Un ingénieur américain qui organisa le travail de manière scientifique dans les industries américaines et donna naissance au taylorisme, et dans les travaux des psychologues WATSON (1878-1958) et SKINNER (1904-1990).

Le taylorisme repose sur l'organisation scientifique du travail. Pour Taylor, une double division du travail est nécessaire : une division verticale des tâches fondée sur la séparation entre la conception et l'exécution (la direction se charge de tous les éléments de la connaissance et les ouvriers se contentent d'appliquer ses consignes), une division horizontale des tâches reposant sur la parcellisation des activités et la spécialisation des ouvriers attachés à leur poste fixe et à une opération élémentaire.

De nombreuses critiques ont été adressées à cette organisation du travail certes très efficace, mais dévalorisante et éprouvante pour les ouvriers que l'on ne cherche à motiver que par une politique de rémunération. Il faut cependant remarquer que Taylor lui-même ne la concevait nécessaire que dans un contexte très particulier, celui des États-Unis du début du siècle, pays dans lequel la main-d'œuvre est alors très peu qualifiée (car issue de la deuxième grande vague d'immigration qu'a connue le pays).

La pédagogie anglo-saxonne en plongée sous-marine s'inspire fortement du taylorisme.

Watson, John Broadus voulait faire de la psychologie une discipline scientifique basée sur l'étude du comportement. Ses travaux donneront naissance à une méthode appelée le béhaviorisme que l'on pourrait traduire par comportementalisme. Ce mot est tiré de l'anglais "behaviour"(comportement).

Il prend le parti de limiter la psychologie à l'étude des comportements objectivement observables et de rendre compte de ceux-ci en termes de réactions physiologiques à des stimuli.

De 1920 au milieu du siècle, le béhaviorisme domina la psychologie aux Etats-Unis. Dès 1950, des psychologues expérimentaux comme SKINNER purent formuler leur propre théorie sur l'apprentissage et le comportement.

SKINNER, Buhrrus Frédéric soutient qu'il est possible d'appréhender les sentiments par le béhaviorisme. Il est également le promoteur de l'enseignement programmé, technique d'enseignement consistant à présenter à l'élève une série d'éléments d'information ordonnés qu'il doit comprendre un par un avant de passer au suivant.

Depuis 1950, les psychologues béhavioristes ont mené des recherches fondamentales sur l'apparition et le maintien du comportement. Quantité de ces études se sont penchées sur les problèmes relatifs à l'amélioration des méthodes de formation et d'enseignement.

Dérivée du conditionnement, la pédagogie béhavioriste de SKINNER considère les structures mentales comme une boîte noire à laquelle on n'a pas accès. Il faut donc s'intéresser aux entrées (en découpant la tâche à réussir en petites unités) et aux sorties (en définissant un

comportement observable attendu en fin d'apprentissage. Cette pédagogie n' accepte pas l'échec.

Elle permet d'accompagner l'apprenant vers la réalisation des objectifs préalablement fixés. L'efficacité pédagogique dépendra donc des prises d'information en fonction des objectifs visés.

Le but ultime de la pédagogie par objectifs est l'individualisation de l'enseignement. La dimension temporelle est donc essentielle dans cette entreprise dès l'instant où l'on fait le choix d'offrir à tous les apprenants, quel que soit leur rythme, les mêmes occasions d'apprendre.

Le moteur de la pédagogie par objectifs est constitué par l'évaluation formative et critériée.

C'est benjamin BLOOM (,) qui à posé les principes de la pédagogie par objectifs en proposant une taxonomie (liste) de comportements.

1.3. VOCABULAIRE

Parlons tous le même langage

APPRENTISSAGE :

Il y a apprentissage moteur lorsqu'il y a changement dans la performance motrice du pratiquant.

C'est un processus d'acquisition d'éléments de formation en vue d'atteindre un changement de comportement chez le formé.

TACHE :

C'est un acte à accomplir. Ce peut être tout ou partie d'une technique.

TECHNIQUE :

C'est une organisation gestuelle permettant l'accomplissement d'un ou plusieurs mouvements adaptés à une situation.

ACQUIS TECHNIQUES :

Ce sont les techniques et situations de synthèse déjà assimilées non directement utiles à l'apprentissage en cours (hormis la sécurité).

PRE-REQUIS :

Ce sont les techniques assimilées indispensables pour prétendre apprendre cette nouvelle technique ou cette situation de synthèse.

CONSIGNE :

Ce sont les conditions de réussite de la tâche ; La consigne est un élément secondaire de la tâche.

EVALUER :

Prendre en compte tous les éléments qui peuvent avoir une influence sur son enseignement et les intégrer dans son action.

OBJECTIF :

Résultat à obtenir au travers de compétences.

COMPETENCE :

Les compétences sont des ensembles de connaissances, des capacités d'action et de comportements structurés en fonction d'un but et dans un type de situation donnée. Il y a une articulation entre les compétences et les savoirs théoriques. Les éléments des compétences sont en interaction entre eux.

CRITERES DE REALISATION :

Ce sont les conditions dans lesquelles la tâche ou la technique doit être effectuée.

CRITERES D'EVALUATION :

Ils doivent répondre à 3 caractéristiques :

- Objectifs
- Observables
- Reproductibles

1.4. RECONNAITRE L'ENONCE D'UN OBJECTIF

Nous emprunterons ce vocabulaire de référence à Daniel HAMELINE, un des auteurs qui a le plus contribué à acclimater la Pédagogie par Objectifs en France, et nous donnerons chaque fois des exemples en plongée sous marine.

1.4.1. Les différents niveaux d'intention pédagogique

1.4.1.1.Finalité

Une finalité est une affirmation de principe dans laquelle une société ou un groupe social identifie et véhicule ses valeurs. C'est un énoncé qui exprime une certaine philosophie, des principes d'ordre très général, pour définir une politique de formation. Nous comprenons que cela est de l'ordre du désir, et que cela s'impose à tous.

Exemple : le nouveau cursus de formation des MF1 favorisera une rénovation de l'enseignement de la plongée en France.

1.4.1.2.But

Le But est un énoncé général mais d'ordre concret, qui est émis au niveau d'une action de formation, d'un programme d'enseignement pour préciser ce qui est visé à terme. Ils sont circonscrits dans le temps et pour une population donnée.

Exemple : Ce stage de 15 jours a pour but de former des initiateurs fédéraux.

1.4.1.3.Objectif

C'est un énoncé plus précis encore, qui décrit ce vers quoi s'oriente les apprentissages et donc les modifications de comportement que les formés devront manifester à la fin de leur formation. On note que l'objectif est centré sur l'élève et non sur le formateur ou sur le programme. Un objectif dit ce que l'apprenant saura ou saura faire grâce à ce qu'il apprend. Il indique le résultat que l'on va atteindre.

Exemple : A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de formuler les intentions pédagogiques relatives à l'enseignement qu'ils assurent.

Nous comprenons aussitôt que notre domaine d'action de tous les jours se situera au niveau de l'objectif.

1.4.2. Les différents objectifs

1.4.2.1.Objectif général

Un objectif général est un énoncé d'intention pédagogique, décrivant en terme de capacités de l'apprenant, l'un des résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage. Il correspond au profil de sortie de l'apprenant, au niveau d'apprentissage.

L'objectif est centré sur l'apprenant et non sur le professeur ou sur le contenu du cours. Un objectif dit ce que saura ou saura faire l'apprenant à la fin de la formation. Il indique le résultat que l'on va atteindre.

Exemple : A la fin de cette séquence de formation l'apprenant sera capable de vider son masque dans tous les cas de figure.

1.4.2.2.Objectif intermédiaire

Les objectifs intermédiaires correspondent aux différentes compétences à acquérir. Ils font partie de la progression visant l'objectif général.

Exemple : les apprenants seront capables de vider leur masque après une expiration normale.

N.B : L'objectif intermédiaire servira de pré-requis pour l'objectif suivant

1.4.2.3.Objectif spécifique

Un objectif spécifique ou opérationnel détaille en termes de comportements observables, et de façon concrète et univoque, les tâches qui devront être effectuées, le niveau d'exigence, les critères qui évaluent le résultat

Exemple : A la fin de ce cours les apprenants seront capables de vider leur masque rempli a moitié d'eau en une ou plusieurs fois, en appui sur le fond et en commençant à leur convenance après le signe du moniteur.

Les objectifs spécifiques permettent un bon pilotage de l'enseignement avec une participation active et consciente des apprenants, et une évaluation progressive et formative de ce qui a été enseigné dans le cadre d'un objectif fixé. Tous les apprenants peuvent atteindre les objectifs fixés à condition de leur en laisser le temps.

1.5. CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Un objectif se définit par ce que l'apprenant est censé être capable de faire seul une fois le processus d'apprentissage terminé.

Les caractéristiques sont au nombre de trois et chacune d'elles correspond à une colonne du manuel du moniteur :

- **Traduit une performance ou un comportement observable**

Cela correspond à la colonne 1 du manuel du moniteur (connaissances, savoir-faire et savoir être).

- **Conditions de réalisation de la tâche**

Cela correspond à la colonne 2 du manuel du moniteur (commentaires et limites).

- **Critères de réussite**

Cela correspond à la colonne 3 du manuel du moniteur (critères de réalisation).

Le manuel du moniteur nous définit les objectifs propres à chaque compétence de chaque niveau, les conditions dans lesquelles les tâches doivent être exécutées et à partir de quand le moniteur peut considérer que la tâche est exécutée correctement.

Mais en aucun cas le manuel n'interfère dans le choix des méthodes pédagogiques du moniteur. Celui-ci conserve son libre arbitre et peut donc enseigner suivant sa sensibilité et ses idées propres dans la mesure où le comportement de l'apprenant correspond à ce que la fédération attend de lui.

Pour qu'une intention pédagogique tente de devenir opérationnelle, il faut que son contenu soit énoncé de la manière la moins équivoque possible .

La formulation des objectifs doit répondre à des critères que l'on peut classer en 2 catégories : Les essentiels et les utiles.

Critères essentiels :

S'adresser à l'élève :

L'élève sera capable de : C'est l'élève qui est au centre de l'apprentissage. Le formateur doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour que l'apprenant atteigne l'objectif qu'il a fixé tout en tenant compte des spécificités de cet apprenant. En effet nous n'enseignons pas la technique du vidage de masque de la même manière à un nageur qu'à une personne qui a peur de l'eau.

Choisir un verbe traduisant un comportement observable :

Ce sera un verbe d'action. Il n'est pas souhaitable de choisir un verbe à caractère subjectif tel que : comprendre, apprécier, estimer, ... qui n'est pas quantifiable. En effet comment mesurer "l'appréciation" de l'apprenant et avec quels indicateurs. Il faut donc choisir un verbe concret.

Critères utiles

Décrire le résultat attendu au terme de l'apprentissage :

A la fin de la séance, le comportement de l'apprenant doit avoir évolué et l'enseignant doit pouvoir le constater de visu, mesurer la progression en utilisant les critères les plus impartiaux possible (modification observable, mesurable et vérifiable du comportement).

Préciser les conditions de réalisation du comportement :

Le vidage de masque est un exercice qui est demandé du niveau 1 au M.F.2. Les conditions de réalisation varient à travers les niveaux. Il suffit de lire le manuel du moniteur afin de ne pas fixer des critères de réalisation trop élevés pour le niveau visé.

Mentionner les critères d'acceptabilité de la performance :

Toujours pour le vidage de masque, autant doit-on accepter que l'apprenant niveau 1 vide son masque en plusieurs expirations, autant ce serait difficile de l'accepter pour le M.F.2. Ce peut être aussi des fourchettes de temps, des quantités, des proportions, ...

EN RESUME

Affirmation 1 : Pour qu'une intention pédagogique tende à devenir opérationnelle son contenu doit être énoncé de la manière **la moins équivoque possible**.

Affirmation 2 : Pour qu'une intention pédagogique tende à devenir opérationnelle, elle doit décrire une activité de l'apprenant identifiable par un **comportement observable**.

Affirmation 3 : Pour qu'une intention pédagogique tende à devenir opérationnelle, elle doit **mentionner les conditions** dans lesquelles le comportement désiré de l'apprenant doit se manifester.

Affirmation 4 : Pour qu'une intention pédagogique tende à devenir opérationnelle, elle doit indiquer le niveau d'exigence auquel l'apprentissage est tenu de se situer, le **critère** qui permet de considérer que l'objectif est atteint.

1.6. STRATEGIE PEDAGOGIQUE ET OBJECTIFS

Partons d'une de ces banalités qui font tout le charme de ces discussions philosophiques sur la pédagogie : **Toute action de formation consiste à conduire l'apprenant d'un état à un autre.**

En conséquence, il n'y a donc pas formation si l'apprenant passe de lui même d'un état à un autre ou si l'état nouveau et l'état initial sont identiques. Prenons l'exemple d'un moniteur de plongée très satisfait de lui même et de son cours en s'apercevant que ses futurs niveaux 1 maîtrisent parfaitement le vidage de masque avant que ceux-ci lui disent lors du "débriefing" qu'ils l'avaient déjà fait avec un autre moniteur du club. Désenchantement du pauvre pédagogue et baisse d'un cran de l'ego.

Nous comprendrons aisément que l'évaluation en fin de formation ne suffit pas, car par exemple dans le cas ci-dessus, même si l'objectif est atteint, il n'y a pas eu formation. Une évaluation initiale est donc indispensable, soit pour s'assurer que les apprenants ne possèdent pas déjà ce que l'on compte leur enseigner soit pour s'assurer qu'ils ont les pré-requis indispensables à ce que l'on veut leur enseigner. En résumé, il faut s'assurer que l'état initial réel est le plus proche possible de l'état initial désiré.

A partir de là, il y a deux stratégies possibles:

La première consiste à prendre pour repère l'état initial, définir un contenu de formation et d'effectuer cette formation. C'est ce qu'il y a de plus scolaire. C'est à l'apprenant de s'adapter au cursus de formation. Les spécificités de chacun ne sont pas prises en compte. Et si l'on codifie bien tant le contenu que la forme, on se retrouve avec une formation de type anglo-saxon où pour avoir un maximum de réussite, il suffit de niveler par le bas.

La deuxième consiste à prendre pour repère l'état final. Le formateur détermine les capacités que l'apprenant devra manifester en fin de formation. Il a réfléchi en termes d'objectif pédagogique. Les capacités que l'apprenant devra atteindre étant très clairement définies, l'enseignant n'a plus qu'à choisir son cheminement pédagogique en fonction de sa personnalité, de ses capacités propres etc.. Les apprenants sont évalués par rapport à eux même, à leurs progrès.

Prenons le cas d'une personne qui désire aller à NICE. (**cela représentera notre objectif final**). Il nous faut déterminer son lieu de départ. Par différents moyens nous arrivons à savoir que cette personne demeure à PARIS. (**Ce sera notre état initial.**) Nous formateur, il nous restera à déterminer l'itinéraire (**ce sera les moyens pédagogiques**), la vitesse de déplacement (**ce sera l'acte de formation**), les points de passages obligés (**ce seront les objectifs intermédiaires**). Nous devons garder à l'esprit que nous pourrions changer d'itinéraire en cas d'embouteillage (changement de façon d'enseigner en cas de non-compréhension), voire même faire une halte à LYON ou MARSEILLE (On s'arrêtera sur un objectif intermédiaire qui devient dans ce cas l'objectif final afin de rester sur une note positive.

1.7. CONSTRUCTION D'UN OBJECTIF PROCHE

3 ETAPES ESSENTIELLES

- **Recueil d'informations sur les difficultés des apprenants** (état des lieux)
- **diagnostic des facteurs responsables** (causes)
- **adaptation des activités d'enseignement** (solutions)

Ces trois étapes ont pour but d'individualiser la formation afin qu'un maximum d'élèves atteigne les objectifs essentiels de la formation.

QUELLE STRATEGIE

Que faut il observer et quelles procédures utiliser pour le recueil d'informations

En premier lieu, pour recueillir des informations, il faut vérifier les documents tels que : Passeport international, carnet de relevés de plongées, différentes cartes de spécialités et de nombre de plongées.

Après il y a l'observation visuelle (matériel personnel ou non, son état, manière de le gérer, ...).

Enfin s'attarder sur ce que l'on pourrait qualifier de "comportement" : On sait que dans la vie courante le risque d'accident est souvent lié à la personnalité de l'individu (excès de confiance en soi, sous estimation du danger, ...) ou à son état (fatigue, nervosité, ...). En plongée la personnalité de l'individu va jouer un rôle certain ; sa motivation, ses relations avec le groupe, l'image qu'il veut projeter vont intervenir et, en plus des facteurs psychologiques, l'état du moment va être important. Généralement les traits de personnalité les plus facilement observables sont relatifs à l'introversion ou à l'extraversion. Ces traits là se retrouvent bien sûr chez le plongeur avec toutes les possibilités intermédiaires. N'oublions pas qu'interviennent ici les limites de la représentativité que s'impose l'individu. Encore que chez le plongeur, le cadre imposé par la vie sociale explose quelque peu. En second lieu, on considère l'anxiété, l'inquiétude, une trop grande confiance en soi. Enfin on trouvera les traits divers de dominance, de réussite, de reconnaissance sociale ...

Pour terminer, il nous reste l'évaluation orale. Après l'éclairage que je viens de donner, il est facilement compréhensible qu'il ne faut lui donner qu'une importance relative et non pas tout prendre pour argent comptant.

Diagnostic des facteurs à l'origine des difficultés

Le sujet est tellement vaste et touche tellement de domaines qu'il n'est pas possible d'en donner une liste exhaustive.

On se contentera donc de reconnaître les blocages les plus évidents, et là, c'est votre observation qui sera prépondérante car le plus souvent soit les blocages de l'apprenant sont inavoués soit ils ne sont même pas perçus.

De toute façon, l'évaluation orale peut être source de renseignements avec toutefois le bémol mis dans le paragraphe précédent.

Déterminer l'objectif

L'objectif final est cadré par la réglementation en vigueur (On ne peut pas faire de baptême au delà de 6 mètres -arrêté du 22 juin 1998-) et fixé par le manuel du moniteur. En effet et par exemple les critères de réalisation du vidage de masque ne sont pas les mêmes pour tous les niveaux (du N1 au MF2). On doit traduire en comportements observables ce que l'on attend de l'apprenant. Au début, cela peut paraître difficile, mais il suffit de penser et, pourquoi pas, d'écrire en commençant par la phrase suivante: "A la fin de la séance, mon élève sera capable de ...". Cela facilite grandement la tâche et nous apprend à matérialiser notre pensée en termes de comportements observables.

Choisir la méthode pédagogique

Dans la mesure du possible et le plus souvent possible, il faut privilégier les méthodes actives (par exemple : Méthode de la découverte) et n'utiliser la méthode didactique qu'en dernier ressort.

Bien entendu, chaque enseignant réagit suivant sa personnalité, son vécu ...

De toutes manières, ce qui fait la valeur d'un cours, c'est le choix des éducatifs en fonction du niveau des apprenants.

Se donner les moyens

C'est se donner les moyens humains et matériels pour faire en sorte que l'exercice programmé soit organisé dans la légalité et se déroule sans incident.

Le mot clé est "SECURITE". Il faut donc imaginer tous les problèmes que peut engendrer l'exécution de cet exercice et y apporter des "solutions" préventives soit pour empêcher l'apparition du problème ou, s'il apparaît, le stopper net. Par exemple il est inconcevable de faire des remontées sans avoir de moyens de les arrêter.

Evaluer

L'évaluation doit être formative à partir de critères objectifs et en rapport avec le niveau auquel l'apprenant aspire. Pour cela, le manuel du moniteur nous est d'un grand secours car il nous fixe dans la colonne 3 les critères de réalisation et dans la colonne 2 nous fixe les limites à ne pas dépasser.

EN RESUME

Observations et procédures à utiliser pour le recueil d'informations (limites de l'évaluation orale)

Diagnostic des facteurs à l'origine des difficultés

Démarche à suivre :

- **Déterminer l'objectif final** (Traduire en comportements observables)
- **Déterminer les objectifs intermédiaires si besoin est** (Critères de réalisation)
- **Choisir la méthode pédagogique**
- **Se donner les moyens** (Prise en compte des moyens du moment)
- **Evaluer** (Critères d'évaluation)

1.8. CONCLUSION

Un objectif se définit en termes de comportements observables, en conséquence l'évaluation ne peut en être qu'impartial.

Ainsi cette pédagogie donne la priorité aux objectifs et l'enseignant doit expliciter les buts à atteindre à l'apprenant avant la mise en route du processus pédagogique. C'est une garantie de probité intellectuelle et morale car l'apprenant sait dès le début ce que l'enseignant attend de lui.

La pédagogie est centrée sur l'apprenant et l'intensité est portée non plus sur le contenu mais sur l'apprentissage.

En cas d'échec il ne suffit plus de recommencer l'exercice mais il faut définir des objectifs intermédiaires et donc proposer d'autres éducatifs.

La pédagogie par objectif permet d'éviter de camoufler un enseignement insuffisant ou des exercices inutiles sous des formules du genre : "Etre bien dans sa peau, aquaticité, aisance, ..."

La précision et la rigueur nécessaires à cette méthode constituent à la fois un intérêt réel (un enseignant peut aisément prendre la suite d'un autre dans le cursus d'enseignement sans que cela soit préjudiciable) et des limites (cette méthode est peu pratique à employer au "pied levé" avec peu de temps de préparation).

5 étapes doivent être considérées dans l'élaboration d'une pédagogie par objectifs :

- Définir et identifier le comportement final attendu
- Définir les conditions du comportement final
- Préciser les critères de réalisation
- Donner une définition de l'objectif
- Donner la connaissance des objectifs et des critères au sujet

2. EVALUATION

Il ne peut y avoir d'évaluation valable et objective sans une définition précise des objectifs.

2.1. INTRODUCTION

Le rôle de l'évaluation est lié aux finalités du système. En plongée, l'élève doit maîtriser les objectifs pédagogiques. Il faut mettre en place des procédés d'évaluation qui permettent l'adaptation de l'enseignement. L'évaluation fait donc partie de la stratégie de formation individualisée.

QUI ÉVALUE ?

Bien entendu, le formateur évalue la prestation de l'élève, sous quelque forme que ce soit, mais il n'est pas le seul et nous, moniteurs, avons tendance à l'oublier. En effet, le formé évalue avec ses propres critères (bons ou mauvais, adaptés ou non) la prestation et le comportement de l'enseignant. Cela aura une influence sur son attention et son comportement futur. Il faut donc en tenir compte.

Le public, une personne extérieure, par exemple le futur baptisé qui attend son tour, nous évalue. Et là encore cela aura une influence non négligeable sur le comportement futur de l'apprenant.

L'institution enfin nous évalue au travers des instances fédérales, mais aussi au travers des autres moniteurs.

QUAND ?

Avant de commencer toute action de formation, le formateur doit évaluer le niveau de l'apprenant pour savoir s'il a les pré-requis nécessaires et pouvoir définir des objectifs pour la formation en fonction de son niveau. En effet on ne fait pas le même cours sur la loi de Mariotte à un ingénieur qu'à un ouvrier, même si tous les deux préparent le même niveau de plongée.

Pendant la progression, afin d'estimer les progrès de l'apprenant. Cela permet de redéfinir les objectifs de la formation. C'est indispensable pour le formateur pour savoir où il en est (pour le formé également) et lui permet d'affiner ses objectifs.

A la fin, cela permet de mesurer les écarts entre les objectifs fixés et ceux atteints. Le problème est que l'environnement (stress, ...) interfère, et qu'on ne peut évaluer la totalité de la formation (part de chance dans les thèmes évalués).

L'évaluation continue et permanente permet d'avoir une adéquation et une réactivité immédiate aux problèmes rencontrés par l'apprenant. Par contre elle est lourde en temps de

préparation pour le formateur car il doit avoir à sa disposition un panel de réponses pré-établies aux problèmes usuels afin de n'avoir plus qu'à affiner sa réponse au sujet du moment. Et pour cela il doit avoir réfléchi en amont de sa formation à tous les problèmes que peut rencontrer son apprenant et prévoir des solutions qui lui serviront de référent.

QU'ÉVALUE T'ON ?

Nous, formateurs, évaluons chez nos apprenants l'évolution et l'accroissement des connaissances et techniques dans le domaine de notre enseignement. On peut considérer que c'est le fond.

Le formé, lui aussi évalue la prestation de son formateur. Ses critères sont ils objectifs ou bien sont ils du domaine de l'affectif ? Quelque soit la réponse, le formateur doit en tenir compte car cela peut interférer dans l'aptitude du formé à assimiler et atteindre les futurs objectifs.

Le formateur et le formé évaluent, chacun de leur côté, l'action elle même de formation. En effet tous deux ont leur propre évaluation de la manière dont l'enseignement s'est effectué. Nous pouvons parler ici d'évaluation de la "forme".

POURQUOI ?

Cette question peut paraître saugrenue aux formateurs tant l'évaluation nous semble indispensable. En effet comment savoir si le contenu de la formation a été assimilé par l'apprenant si ce n'est par l'évaluation. Comment prévoir le contenu de la suite de la formation ? Comment prévoir les objectifs suivants ? Comment délivrer un diplôme ?

Nous sommes tous convaincus que l'évaluation fait partie de l'acte de formation, à nous de faire en sorte qu'elle soit le plus objective possible. En cela la pédagogie par objectif nous est d'un secours précieux car nous pouvons, en nous appuyant sur le manuel du moniteur fédéral, quantifier les modifications de comportement.

COMMENT ÉVALUER ?

Chaque action d'évaluation correspond à une stratégie pédagogique déterminée qui correspond elle même à un contrôle différent (oral, écrit, Q C M, examen traditionnel, ...).

Chaque partenaire d'une action de formation a ses propres objectifs. Donnons un exemple que nous rencontrons dans les formations de moniteur : Notre but est de former des moniteurs compétents, les apprenants veulent réussir l'examen. Le formateur doit savoir que les apprenants n'ont pas forcément les mêmes objectifs que lui, il doit en tenir compte dans sa formation et dans son évaluation. Ainsi, le mode d'évaluation est différent à partir de critères particuliers, surtout en formation pratique.

L'évaluation est une action consciente, organisée et déterminée au moment de la définition des objectifs. En effet l'action d'évaluation doit se préparer dans le fond et dans la forme au moment de la préparation de l'acte de formation. L'évaluation devient donc un objectif en elle même.

2.2. LES OUTILS D'EVALUATION

MODES D'EVALUATION :

C'est la façon de faire les évaluations.

Exemple : La dissertation.

EVALUATION DIAGNOSTIQUE :

Elle est située en amont de la formation.

Elle permet de vérifier si les pré-requis sont acquis, et la potentialité du candidat.

C'est souvent une évaluation sommative.

EVALUATION SOMMATIVE :

Celle-ci est dite sommative lorsqu'elle permet de constater un écart entre la production des élèves et le but à atteindre ou de certifier les résultats des activités précédentes. Elle se déroule à la fin d'un acte de formation pour savoir si les objectifs sont atteints.

C'est une évaluation sanction. Il va de soi que l'évaluation sommative, ou évaluation bilan, se doit de reprendre les objectifs opérationnels qui ont fait l'objet d'un apprentissage. On ne peut contrôler que ce que l'on a enseigné.

EVALUATION FORMATIVE :

C'est l'évaluation continue de la formation par le formateur et le formé. Elle a une fonction de régulation et d'adaptation de la formation.

En cas de la non réussite d'une activité, l'apprenant peut savoir quel critère il n'a pas maîtrisé. On peut donc prévoir des activités dites de "remédiation". Ce sont des éducatifs personnalisés qui permettent d'atteindre des objectifs intermédiaires afin d'accéder ensuite à l'objectif fixé.

L'évaluation formative est partie prenante de l'apprentissage. Elle ne donne pas lieu à des notes mais à des repères signifiant acquis ou non acquis. Elle doit faire en sorte que le maximum d'apprenants atteignent les objectifs fixés.

Dès lors, partant de capacités et de compétences avérées par des épreuves, cette information doit aider les enseignants à orienter au mieux les stratégies pédagogiques.

L'évaluation est dite formative lorsqu'elle permet de déterminer, à partir de critères précis, les démarches les plus appropriées pour se rapprocher des objectifs fixés.

EVALUATION NORMATIVE :

C'est une évaluation en fonction de normes pré-établies d'objectifs. Elle consiste à hiérarchiser les apprenants et à pour résultat de sélectionner une élite.

EVALUATION CRITERIEE :

C'est une évaluation, en fonction de critères personnels, du formé (individuels). Elle est utilisée en pédagogie par objectifs.

L'évaluation critériée doit reposer sur des outils pré construits et des tests systématiques que les enseignants doivent mettre en œuvre. Ce sont ces procédures de rétroaction corrective qui permettent l'ajustement continu des conditions du bon déroulement de l'activité de l'élève à celui du programme.

CRITERES D'EVALUATION :

Ils doivent correspondre à trois caractéristiques :

- Objectifs
- Observables
- Reproductibles

2.3. TROIS GRANDS TYPES D'EVALUATION

- **Evaluation normative**
- **Evaluation sommative**
- **Evaluation formative (régulation)**

2.3.1. Evaluation normative

L'évaluation doit reposer sur des outils pré construits et des tests systématiques que les enseignants doivent mettre en œuvre. C'est une évaluation qui a lieu en fonction de normes strictes pré-établies. Elle a pour fonction de juger l'apprenant par rapport à ses camarades ou par rapport à une norme extérieure. Elle se fonde sur une distribution de mesures obtenues par une population donnée mais ne permet pas de savoir si l'objectif a été atteint ou pas. Tout au plus elle permet de faire une hiérarchie entre les apprenants. Dans ce cas, c'est l'apprenant qui se coule dans un moule et non pas le formateur qui s'adapte au formé.

2.3.2. Evaluation sommative

Comme son nom l'indique, c'est une évaluation qui a lieu à la fin d'une formation en fonction de critères pré-établis. Elle permet de constater un écart entre la production des élèves et le but à atteindre ou de certifier les résultats des activités précédentes

Elle n'en est pas à rejeter malgré tout, même si l'on sait qu'il y a une part de chance dans ce type d'évaluation car c'est une évaluation de type sondage et tout n'est pas évalué.

Dans certain cas elle peut même nous être imposé par les institution: par exemple le niveau IV "capacitaire"

Elle peut être **pronostique** si elle permet de savoir si l'élève peut accéder à une formation. Dans ce cas elle consiste à s'assurer que les pré-requis sont bien acquis.

2.3.3. Evaluation formative

Le rôle assigné à l'évaluation dans un système de formation est forcément lié aux finalités du système lui-même. Lorsque le système se donne comme but prioritaire d'amener tous les élèves, et c'est le cas en plongée, à la maîtrise de certains objectifs pédagogiques, il est nécessaire de mettre en place des procédures d'évaluation qui permettent l'adaptation de l'enseignement en fonction des différences individuelles dans l'apprentissage.

Dans ce contexte, l'évaluation a une fonction de régulation formative. L'évaluation est dite formative lorsqu'elle permet de déterminer, à partir de critères précis, les démarches les plus appropriées pour se rapprocher des objectifs fixés

Les procédures d'évaluation formatives, sont conçues pour permettre des ajustements successifs. Elles permettent l'ajustement continu des conditions du bon déroulement de l'activité de l'élève à celui du programme.

L'évaluation formative a été appliquée aux procédures utilisées pour permettre d'adapter l'action pédagogique en fonction des progrès de l'élève

Elle met en adéquation le formé et la formation en fonction de critères pré-établis. Dans ce cas l'évaluation est un moyen de contrôle de la progression (évaluation régulatrice)

Elle a pour but d'adapter l'enseignement aux différences individuelles de l'apprentissage. Il faut que les adaptations aient eu lieu avant les échéances sommatives.

2.4. LE CONCEPT D'EVALUATION FORMATIVE

Les procédés d'évaluation formative sont prévus pour permettre des ajustements successifs lors de la progression de l'enseignement. L'enseignant peut adapter son action pédagogique en fonction des progrès et des problèmes observés chez ses élèves. Selon cette conception de l'enseignement, l'évaluation formative est une composante essentielle de l'enseignement.

2.4.1. Caractéristiques de l'évaluation formative

C'est un moyen de régulation à l'intérieur d'un système de formation.

L'évaluation a toujours une fonction de régulation pour assurer l'adéquation entre la formation et le formé.

Cette fonction de régulation peut prendre différentes formes.

Soit elle sert à s'assurer que l'élève a les capacités pour accéder à une formation : Elle est **pronostique**.

Soit elle sert à s'assurer que l'élève a assimilé une formation : Elle est **sommative**.

Soit elle sert à s'assurer que la formation est adaptée aux élèves : Elle est **formative** car elle permet d'adapter l'enseignement aux caractéristiques de l'élève. Il faut que l'adaptation ait lieu avant l'évaluation sommative.

3 étapes

- Recueil d'informations sur les progrès et les problèmes rencontrés par les élèves.
- Interprétation de ces informations (diagnostic des facteurs à l'origine des problèmes) : Ce sont les causes.
- Adaptation des activités de l'enseignement : Ce sont les solutions apportées.

Ces trois étapes ont pour finalité l'individualisation de l'enseignement afin de s'assurer qu'un maximum d'élèves puissent atteindre la maîtrise des objectifs essentiels au programme de formation (individualisation dans le sens adaptation des activités pédagogiques à chaque élève).

2.4.1.1. Recueil d'information

L'évaluation sera basée sur des objectifs pédagogiques définis en termes de comportements observables.

Les informations recueillies porteront surtout sur les performances dont l'élève est capable face aux objectifs définis.

2.4.1.2. Interprétation des informations recueillies

Il faut comparer les performances observées face à des critères de performance prédéfinis puis chercher les facteurs qui font que les objectifs ne sont pas atteints.

Il faut tenir compte des "conditions externes" mais aussi des "conditions internes".

Il ne faut tenir compte des conditions internes qu'en terme de conséquence observable sur l'apprentissage (ne maîtrise pas les pré-requis, temps insuffisant par rapport au rythme de l'élève, ...).

2.4.1.3. Adaptation des activités pédagogiques

On cherchera à améliorer le contrôle sur l'activité d'apprentissage de l'élève.

Les adaptations proposées seront liées aux problèmes rencontrés par les élèves (exercices de rattrapage des pré-requis, exercices individualisés pour atteindre les objectifs fixés, ...)

Il ne suffit pas de faire refaire l'exercice mais de le dissocier, de l'adapter, ...

2.4.2. Modalités d'exécution de l'évaluation formative

Il n'existe pas de stratégie d'évaluation toute faite. La tâche de l'enseignant est de construire une stratégie d'évaluation applicable.

Evaluation ponctuelle (régulation rétroactive) :

C'est l'évaluation qui permet à l'enseignant et à l'élève de savoir quels sont les objectifs non atteints après une séquence de formation.

Il y a donc constat de performance puis détermination d'objectifs intermédiaires ou de rattrapage puis à nouveau séquence de formation.

Evaluation continue (régulation interactive) :

Les procédures d'évaluation sont intégrées aux activités d'enseignement. On cherche à déceler les difficultés au début de leur apparition pour corriger de suite. Le but est d'offrir une "guidance" personnalisée.

L'enseignant est observateur régulateur.

Modalité mixe :

Dans la pratique, ces deux méthodes sont entremêlées.

3. APPLICATIONS PRATIQUES

Quelques généralités

Enseigner c'est donner aux apprenants des objectifs réalisables et les moyens de les réaliser

Pour cela il faut se poser des questions qui assureront, par les réponses que l'on y apportera, la cohérence de l'enseignement.

Un cours n'est jamais le fruit du hasard, il s'inscrit dans une logique de progression et s'appuie sur des pré-requis, sur un vécu et des motivations, avec des moyens, des contrôles et des évaluations. De plus, en pédagogie pratique, la durée et la sécurité restent des pôles constants.

Pour un même objectif élève, de nombreuses choses peuvent changer selon le niveau intellectuel des apprenants, leur vécu, certains pré-requis, leurs acquis, les moyens pédagogiques et matériels, ...

Un cours ne peut être figé une fois pour toute pour un niveau donné. Le moniteur a donc intérêt à travailler en fonction des objectifs fixés et non pas en fonction du contenu.

Le cheminement doit être logique :

Partir d'une demande

Déterminer un objectif (final et/ou intermédiaire)

Faire un état des lieux de la position de départ

Choisir la progression

Se donner les moyens

Evaluer

La pédagogie par objectifs précise les résultats au travers de compétences.

Partir d'une demande

C'est la réponse à un besoin. Tout part d'un acte volontaire de la part de l'apprenant, à commencer par le baptême. Nous ne pouvons enseigner que si l'apprenant est disposé à apprendre.

Déterminer un objectif

Avant de vouloir savoir ce que sait faire l'apprenant, il est primordial de savoir ce que l'on attend de lui. Il est donc conseiller de déterminer l'objectif final de la séquence d'apprentissage ainsi que certains des objectifs intermédiaires.

Faire un état des lieux de la position de départ

L'enseignant doit connaître le plus objectivement et le plus précisément possible les pré-requis et les connaissances particulières de l'apprenant. A ce sujet, et au risque de me répéter, il ne faut donner à l'évaluation orale qu'une valeur relative.

Choisir la progression

L'enseignant doit choisir la méthode pédagogique qu'il va utiliser, les éducatifs qu'il va mettre en place, ceux qu'il va utiliser en cas de blocage, ...

Se donner les moyens

Il faut absolument avoir les moyens humains et matériels en adéquation avec la méthode choisie et les objectifs fixés, et vérifier avant le début de la séance que les moyens matériels fonctionnent. En effet, il est extrêmement préjudiciable pour la crédibilité de l'enseignant de ne pouvoir utiliser le retro projecteur à cause du manque d'une rallonge électrique.

Evaluer

L'évaluation se doit d'être la plus objective possible à partir des critères de réalisation que l'enseignant a présenté à l'apprenant au début de la séance d'apprentissage.

3.1. CONSTRUIRE UNE SEANCE PRATIQUE

Limites fixées par la réglementation (matériel, bateau, etc..)

Le moniteur doit systématiquement se poser la question de savoir s'il est dans les limites fixées par l'arrêté de 1998 voire celui de 2000, car en cas de non respect, il engage sa responsabilité pénale et civile (prenons pour exemple les différentes profondeurs autorisées en fonction de l'âge du pratiquant). N'oublions pas que le français devient de plus en plus procédurier (il suffit pour s'en convaincre de suivre l'actualité). Il est dommage de risquer sa vie familiale et sa vie matérielle en rendant service bénévolement.

Limites fixées par l'institution

Pour nous, ce sera la FFESSM. Le manuel du moniteur fixe les limites dans sa colonne 2 et les critères de réalisation dans sa colonne 3. Une lecture du manuel pour le niveau envisagé nous empêche de demander trop à nos apprenants, ou pas assez ! Cela nous oblige à suivre l'évolution des règlements fédéraux, des méthodes d'enseignements, ... Il n'est pas possible de vivre en autarcie et d'enseigner la plongée d'il y a 20 ans. Il faut donc par exemple se connecter périodiquement sur le site de la CTN.

Limites imposées par la sécurité (nombre de remontées, profondeur/durée, ...)

Ce n'est pas parce que l'on peut que l'on doit !

Le moniteur ne doit pas mettre sa sécurité en jeu, ni celle de l'apprenant. Il doit donc tenir compte des conditions du moment (météo, mer, ...), des conditions particulières du lieu (en effet certains sites sont dangereux à certains moments), ... Mais aussi savoir dire non à un plongeur car il n'a pas le niveau nécessaire ou n'a pas la condition physique suffisante.

De plus, il sera vigilant sur le nombre de remontées, sur le ratio durée/profondeur (les ordinateurs sont faits pour la plongée exploration).

DEFINITION DES OBJECTIFS

déterminer l'objectif de la séance

"A la fin de cette séance, l'apprenant sera capable de ..."

Cela peut paraître rébarbatif, mais il est extrêmement payant de formaliser ce à quoi on veut aboutir et toujours en choisissant des verbes d'action. Pour bien s'habituer à cette gymnastique d'esprit, il n'est pas inutile du moins au début, de le formaliser par écrit.

Définir l'objectif de la séance permet d'un simple coup d'œil sur le manuel du moniteur de savoir si l'on est "hors sujet", c'est à dire de savoir si l'on demande trop ou trop peu à l'apprenant.

objectifs intermédiaires

De la même manière que le moniteur définit l'objectif final de la séance, il définit le ou les objectifs intermédiaires propres à cette séance et à cet apprenant. Cela permet d'avoir une

progression logique dans la difficulté des exercices et permet en cas d'échec à l'objectif final de finir malgré tout sur une note positive en prenant le dernier objectif intermédiaire réussi.

Exemple : *Le vidage de masque au niveau I.*

L'objectif final sera de vider son masque suite à un remplissage inopiné.

Les objectifs intermédiaires pourront être :

- Vidage partiel du masque à discrétion de l'apprenant
- Vidage total du masque à discrétion de l'apprenant
- Vidage total du masque sur signe du moniteur

Ceci n'est qu'un exemple qu'il faut adapter à l'apprenant, d'autant plus que l'on doit faire intervenir la dissociation bucco nasale.

CHOIX DES TACHES

Une tâche est tout ou partie d'une technique.

Le moniteur déterminera en combien de séances la technique pourra être assimilée par l'apprenant, sachant qu'il faut qu'il soit capable de répéter la technique dans le futur.

Pour enseigner cette technique, le moniteur, en fonction des conditions matérielles dont il dispose, déterminera les exercices qu'il fera exécuter par l'apprenant. Bien entendu, les exercices seront d'ordre croissant dans la difficulté et toujours en relation avec l'objectif de la séance. Il pourra mettre en œuvre un code de communication propre à cette séance, à cet exercice, à cet apprenant, à ces conditions matérielles, ...

Comme tous les apprenants ne sont pas les mêmes, le moniteur devra prévoir des solutions anticipées et pré-établies à des problèmes éventuels de l'apprenant ou même à ses blocages, car c'est à l'enseignant de s'adapter à l'apprenant et non l'inverse.

Et ce n'est pas suffisant. Le moniteur devra être réactif aux problèmes rencontrés par l'apprenant, mais aussi être en mesure de créer des éducatifs propres à cet apprenant.

DEFINITION DES CRITERES DE REALISATION ET D'EVALUATION

Il faut bien discerner critères de réalisation et critères d'évaluation. Les premiers sont les conditions dans lesquelles la tâche ou la technique devra être exécutée, les seconds sont la manière avec laquelle est exécutée la tâche ou la technique. Autant les premiers peuvent être variables, autant les seconds sont immuables.

Pour définir les critères de réalisation, le moniteur s'appuie sur le manuel du moniteur et à partir de là et en fonction de l'objectif poursuivi, des conditions particulières, et de l'apprenant, il peut demander des critères de réalisation particuliers. De plus, le niveau visé participe lui aussi au choix des critères de réalisation (par exemple, pour le vidage de masque, ils ne sont pas les mêmes pour le N1 et pour le MF2).

Les critères d'évaluation doivent être objectifs (tout le monde doit être évalué de la même façon) en fonction de la technique et du niveau, observables et reproductibles.

Observables : A ce sujet il faut que les moniteurs bannissent de leur vocabulaire ce genre d'expression : "c'est bon, ça va, ..." et les remplacer par des verbes d'action et des termes quantifiables du genre " la remontée a été effectuée en tant de secondes".

Reproductibles : Il faut que le moniteur soit sûr que l'apprenant sera capable de reproduire cette prestation avant de donner son aval.

ORGANISATION MATERIELLE

Ce sera principalement la chronologie des actions à entreprendre pendant tout le déroulement d'une séance.

Evaluation prospective

Le moniteur essaie de savoir si l'apprenant sera capable d'assimiler la nouvelle technique. Pour ce faire il dispose d'outils variés. Le passeport de plongée lui indique le niveau de l'apprenant. Cela ne suffit pas. Par des questions orales, il va tenter de déterminer quels sont les autres connaissances qu'il pourra utiliser (les chasseurs sous-marins par exemple ont des acquis utilisables en plongée). Il va vérifier autant que faire se peut si les pré-requis nécessaires sont acquis, ... Tout cela à pour but d'individualiser la séance au maximum pour que chaque apprenant retire quelque chose de la séance. Il ne faut pas que ce soit trop pour certains avec le risque d'échec que cela comporte et trop peu pour d'autres avec le risque de démotivation que cela comporte.

Malgré tout, n'oublions pas que l'évaluation orale n'a que l'importance que l'on veut bien lui donner.

Avant la mise à l'eau

Le moniteur fait la préparation matérielle de la séance. Il détermine les outils pédagogiques dont il aura besoin (bouées, pendeurs etc...) et les conditionne. Puis il fait le scénario de la séance.

Lors du "briefing", le moniteur présente à l'apprenant la chronologie de la séance. Il lui présente alors séquence par séquence ce qu'il doit faire, comment il doit le faire, et à quel moment il doit le faire. C'est là qu'il faut s'accorder sur un code de communication (des signes) particuliers à cette séance. Les signes visent à déclencher ou à arrêter la prestation de l'apprenant et constituent également un code particulier ayant trait à la sécurité. Par exemple, lors des exercices de sauvetage, arrivés en surface, le "cobaye" doit faire le signe "OK" durant tout le tractage afin de ne pas déclencher l'intervention de la sécurité-surface. En effet pourquoi n'y aurait il pas un accident lors d'un exercice ?

Enfin, le moniteur présente les critères de réalisation et d'évaluation à l'apprenant.

dans l'eau

Le déroulement de la séance doit, sauf circonstances particulières, coller exactement à ce qui a été présenté à l'apprenant. S'il le faut et afin de ne rien omettre, le moniteur ne doit pas hésiter à noter sur une plaquette immergeable le scénario de la séance. A lui de présenter une séance comprenant des tâches adaptées à l'apprenant, à son niveau, aux conditions du moment, aux objectifs visés, ...

Malgré tout, il se peut que l'apprenant n'arrive pas à réussir la tâche proposée. Comme en amont, le moniteur à réfléchi aux problèmes que pourrait rencontrer l'apprenant et a déjà déterminé des éléments de réponse, il va être réactif et va donc proposer d'autres éducatifs. A ce sujet, il est bon de préciser qu'il ne sert à rien de recommencer maintes et maintes fois le même exercice. Si l'apprenant ne réussit pas, il ne réussira pas. Il faut donc proposer une alternative.

hors de l'eau

Nous avons vu dans les paragraphes précédents que l'apprenant sait ce que l'on attend de lui. Le "débriefing" consistera pour le moniteur à reprendre la séance tâche par tâche en disant à partir de critères objectifs ce qui est réussi et ce qui ne l'est pas. Il s'attachera à toujours finir sur une note positive.

Enfin, il présentera à l'apprenant la séance suivante de manière succincte et lui demandera s'il a des questions

3.2. CONSTRUIRE UNE SEANCE THEORIQUE

Un cours s'appuie non seulement sur une logique de progression en fonction du niveau et des objectifs fixés, mais aussi sur les acquis de l'apprenant, sur son vécu, ses motivations. N'oublions pas que l'apprenant est au centre de l'action pédagogique et que le moniteur doit lui adapter son enseignement!

Un cours n'est jamais figé une fois pour toutes mais est évolutif en fonction de l'apprenant. Il faut toujours relier la théorie à la pratique et on ne justifie jamais un cours par un examen car si on n'avait que cette justification là, il faudrait changer l'examen.

DEFINITION DES OBJECTIFS

Déterminer l'objectif de la séance

En fonction du niveau

"A la fin de la séance, l'apprenant sera capable de ...". En marquant par écrit l'objectif précis que l'on veut atteindre, on évite de mal cibler le niveau du cours. Tous les moniteurs ont des exemples de cours niveau 1 qui ressemblaient étrangement à des cours niveau 4. "Qui peut le plus peut le moins" n'est ce pas ? Cela est à proscrire ! Mais il faut ce qu'il faut, tout ce qu'il faut, rien que ce qu'il faut.

En fonction du public

Pourtant il faut apporter un bémol à ce que je viens d'écrire au paragraphe précédent. En effet, la nature et le niveau des connaissances du public sont à prendre en compte. Cela vous surprend t-il puisque depuis le début je dis que le moniteur doit s'adapter à l'apprenant et non l'inverse ? Donc par exemple, le cours sur l'oreille ne sera pas le même pour tous les apprenants d'un même niveau. Pour des médecins par exemple, le moniteur mettra l'accent sur l'application à la plongée et non sur l'apport de connaissances.

Objectifs intermédiaires

De même qu'en pratique, il est parfois impossible d'atteindre l'objectif visé en une seule séance. Dans ce cas, il faudra scinder le cours en plusieurs séances et déterminer des objectifs intermédiaires à atteindre en fin de chaque séance. De même, à l'intérieur d'une séance, on ne peut passer au point 2 qu'une fois le point 1 assimilé par les apprenants. Lors de la progression, le moniteur s'appuiera donc sur les objectifs intermédiaires qu'il aura définis au préalable. Dans le cas de plusieurs séances, l'objectif final de la première séance sera un objectif intermédiaire du cours.

CHOIX DE LA METHODE PEDAGOGIQUE

Plus les apprenants participent, plus ils suivent le cours et plus le moniteur à un "feed-back" immédiat. Il peut donc en permanence réagir et adapter l'évolution de son cours au niveau du moment des apprenants. (Voir le paragraphe sur l'évaluation formative).

Il faut donc toujours privilégier, dans la mesure du possible, les méthodes participatives (interrogative, de la découverte etc...) à un cours magistral.

En plus, il faut savoir que la mémoire visuelle est plus performante que la mémoire auditive. Il faut donc que l'apprenant "touche" le plus possible le sujet du cours. Par exemple pour un cours sur les tables de plongée il est important que tous les apprenants en aient un jeu afin qu'ils puissent suivre en direct la description et voir par eux même le fonctionnement démontré par le moniteur.

Pour finir, il faut toujours relier la théorie à la pratique, la plupart du temps en prenant des exemples dans le vécu du plongeur.

L'objectif étant fixé (on sait où l'on va), la méthode choisie (à quelle vitesse), il nous reste à choisir les moyens matériels (l'itinéraire).

ORGANISATION MATERIELLE

En fonction de la méthode

Le minimum de matériel nécessaire pour faire un cours théorique, c'est un tableau et une craie. Est ce toujours suffisant ? Bien sûr que non! Encore faut il choisir le matériel en fonction de la méthode utilisée. Par exemple lors d'un cours sur le matériel, en plus des planches annotées, il est bon d'avoir le matériel lui même afin que les apprenants le touche (mémoire visuelle). Cela oblige le moniteur à avoir répété avant et à s'être assuré que le matériel fonctionne.

Vivons avec notre temps, l'ordinateur portable et un vidéo projecteur sont des outils formidables que la baisse des coûts rend accessibles à la majorité des clubs. Avec "power-point", on peut faire des cours évolutifs. On peut reculer et revoir les points mal compris sans désorganiser la séance ou en sauter d'autres si le niveau des apprenants le permet.

En fonction des moyens disponibles

Malgré tout, ce n'est pas parce que l'on n'a pas d'ordinateur portable et de vidéo projecteur que l'on ne peut plus faire de cours. Il faut donc s'adapter et adapter son enseignement aux moyens matériels disponibles dans la structure. Sans renier le progrès (loin de là), il n'y a qu'à voir comment faisaient nos anciens et leurs résultats parlent pour eux. Tout cela pour dire que la maître mot du moniteur c'est s'adapter, utiliser au mieux les moyens existants disponibles et en créer si besoin est (par exemples des transparents en cache).

DEFINIR LES CRITERES D'EVALUATION

Il faut absolument définir le niveau à partir duquel le moniteur estime que son cours est assimilé par ses apprenants. Puis suivant le mode d'évaluation qu'il choisira (sommativ ou autre) et la méthode (orale, écrite, Q.C.M, ...), il déterminera le nombre et le type d'erreurs qu'il autorise, celles à ne pas commettre, le temps alloué pour répondre, ...

Sachant que les critères doivent répondre à 3 caractéristiques : Objectifs, Observables, Reproductibles.

COURS

EVALUATION PROSPECTIVE

Comme toujours, le moniteur se réfèrera au manuel du moniteur afin de ne pas demander trop ou trop peu à ses apprenants.

Cette évaluation à pour objectif de déterminer si l'apprenant est apte à suivre cette séance, ce cours, cette formation. Le moniteur cherchera par cette évaluation à s'assurer que les pré-requis indispensables sont acquis. Il pourra s'appuyer sur les transferts d'apprentissage (par exemple le niveau scolaire).

Comment faire ? En début d'acte de formation, il est possible de faire une interrogation écrite sur les pré-requis indispensables tout en sachant que les questions posées doivent porter sur les points importants car c'est une évaluation de type sondage. Tout ne peut être évalué. Quand à l'évaluation orale, nous avons vu plus haut le crédit que l'on peut lui accorder sans pour autant la rejeter tout à fait.

L'évaluation prospective permet de certifier les résultats des activités précédentes.

PRESENTATION DU PLAN ET DES OBJECTIFS AUX ELEVES

Le plan du cours doit être présenté aux apprenants.

Sur un tableau, le 1/4 gauche de la surface est réservé au plan, la moitié centrale au développement, le 1/4 droit aux points importants.

Le moniteur s'attachera à utiliser des couleurs différentes en fonction des différents points afin de bien faire ressortir ce qu'il veut que les apprenants mémorisent en priorité.

Puis, le moniteur présentera l'objectif final du cours ou de la séance aux apprenants ainsi que les critères d'évaluation qui leur seront appliqués.

UTILISATION DES MOYENS

L'intégralité des moyens préparés en amont doit être utilisée sans hésitation. Le moniteur a intérêt à préparer un scénario qu'il écrira et gardera à portée de vue afin que la présentation soit fluide. A propos des notes écrites, il faut en avoir afin d'être sûr de ne rien oublier mais aussi en cas d'interruption (question d'un apprenant par exemple), cela permet de retrouver instantanément le fil du cours et de reprendre à l'endroit exact où l'on a été coupé. Petite astuce en ce qui concerne les notes, il ne faut écrire que deux ou trois mots par feuille, suffisamment gros pour pouvoir les lire de loin sans être obligé de se pencher et sans que les apprenants s'en rendent compte. Le moniteur donnera ainsi l'impression de ne pas avoir besoin de notes, et de maîtriser parfaitement son sujet.

Le scénario lui permettra aussi de faire intervenir les moyens matériels au moment opportun, ni trop tôt, ni trop tard.

DEROULEMENT DES DIFFERENTS CHAPITRES

Grâce au scénario minuté préalablement écrit, le déroulement sera chronologique tout en gardant suffisamment de souplesse et de variantes pour pouvoir s'adapter. En effet, encore une fois, c'est l'apprenant qui est au centre de cette pédagogie et pas le contenu.

D'où l'utilité des objectifs intermédiaires qui permettent d'avancer pas à pas.

Dans le cas de la méthode par ateliers, il faudra minuter le temps alloué à chaque atelier et fixer les objectifs spécifiques à chaque atelier.

ADAPTATION

Ici, c'est de l'adaptation au public dont il s'agit.

Quand le niveau des apprenants est hétérogène, c'est difficile de les amener tous ensemble à l'objectif fixé. Et c'est là tout l'intérêt de la méthode par ateliers car cela permet de créer des mini groupes homogènes dont les éléments auront une progression commune et même si la vitesse de progression n'est pas la même pour tous les groupes, à la fin, tous auront atteint l'objectif fixé.

Cela ne s'improvise pas. Tout est question de préparation. De toute façon, en pédagogie, l'improvisation ne sert souvent qu'à masquer l'impréparation avec pour résultat une mauvaise transmission du savoir (voir l'introduction).

Alors, quelle que soit la matière enseignée et la méthode choisie, le moniteur doit se poser la question suivante : Quels sont les problèmes que vont rencontrer mes apprenants ? Et il doit en amont trouver des solutions pour pouvoir réagir instantanément lorsqu'ils surviendront.

Une bonne préparation lui permettra, même si ce n'est pas le but, de donner l'impression de maîtriser le sujet et cela lui permettra de faire passer le message plus facilement.

EVALUATION, CORRECTION

Est il besoin de le rappeler, l'évaluation se doit d'être objective, autant en ce qui concerne les apprenants que l'auto-évaluation du moniteur, même si dans ce cas c'est plus difficile. Il n'y a pas de mal à s'estimer, mais un bon moniteur est un moniteur qui doute, qui se pose des questions. Seulement dans ce cas, il pourra évoluer. Il faut se remettre en cause en permanence.

CONCLUSION

Un cours se résume ainsi : Je vais vous dire cela, je vous dis cela, je vous ai dit cela.

Dans la conclusion, il faut donc reprendre les points essentiels, sans les développer bien entendu, puis demander aux apprenants s'ils ont des questions à poser. S'ils n'en ont pas, en aucun cas le moniteur en pose car cela serait ressenti comme une punition. Lors de la séance suivante, les apprenants poseraient alors n'importe quelle question afin de ne pas être interrogés.

Enfin le moniteur terminera par la présentation de la séance à venir.

3.3. CONSTRUIRE UNE SEANCE PRATIQUE (RESUME)

Limites fixées par la réglementation (matériel, bateau, etc..)

Avant toute chose; la première question que doit se poser le moniteur est : Que disent les textes ? (arrêté de 1998, éventuellement 2000, ...).

Limites fixées par l'institution

Voir le manuel du moniteur.

Limites imposées par la sécurité (nombre de remontées, profondeur/durée, ...)

Le moniteur ne doit pas mettre sa sécurité ni celle de l'apprenant en jeu.

DEFINITION DES OBJECTIFS

Déterminer l'objectif de la séance

Objectifs intermédiaires

CHOIX DES TACHES

Nombre de séances

Choix des exercices en fonction : du niveau
des conditions matérielles

...

Choix des éducatifs en fonction des problèmes rencontrés par l'élève

DEFINITION DES CRITERES DE REALISATION ET D'EVALUATION

En fonction du niveau

ORGANISATION MATERIELLE

Evaluation prospective

Pré requis

Transfert d'apprentissage

Avant la mise à l'eau

Organisation chronologique de la séance

Choix des outils pédagogiques (bouée, support, repères visuels, matériel etc...)

Sécurité

Consignes sur les opérations (code)

Dans l'eau

Déroulement

Exécution des tâches proposées

Adaptation au public, au milieu, aux moyens

Réactivité

Evaluation, correction

hors de l'eau

Débriefing (finir sur une note positive)

Présentation du cours suivant

3.4. CONSTRUIRE UNE SEANCE THEORIQUE (RESUME)

DEFINITION DES OBJECTIFS

Déterminer l'objectif de la séance

En fonction du niveau

En fonction du public

Objectifs intermédiaires

CHOIX DE LA METHODE PEDAGOGIQUE

ORGANISATION MATERIELLE

En fonction de la méthode

En fonction des moyens disponibles

DEFINIR LES CRITERES D'EVALUATION

COURS

EVALUATION PROSPECTIVE

Pré requis

Transfert d'apprentissage

PRESENTATION DU PLAN ET DES OBJECTIFS AUX ELEVES

UTILISATION DES MOYENS

(Tableau, planches, vidéo etc....)

DEROULEMENT DES DIFFERENTS CHAPITRES

ADAPTATION

EVALUATION, CORRECTION

CONCLUSION

Rappel des points essentiels

Présentation de la prochaine séance

CONCLUSION

Le travail méthodique sera toujours plus payant à terme que le talent. Et les talentueux, avec du travail, n'en seront que meilleurs.

Cette manière d'enseigner nous permettra d'être toujours en phase avec l'apprenant, celui-ci atteindra presque toujours l'objectif fixé et quand il ne l'atteindra pas, il saura pourquoi. L'évaluation sera objective, les candidats recalés ne pourront plus se sentir lésés.

Mais aussi, et ce n'est pas négligeable, cette pédagogie laisse toute liberté à l'enseignant qui enseignera en fonction de sa personnalité.

BIBLIOGRAPHIE

Michel BARLOW "Formuler et évaluer ses objectifs en formation" (édition Chronique Sociale juin 1989)

Daniel HAMELINE "Les objectifs pédagogiques en formation initiale et en formation continue" (éditions E.S.F 1979)

Dominique RICOUD et Pierre MEDALIN "De l'intention à l'évaluation" (CTN Info n°30, subaqua n°163 mars-avril 1999)

Site Internet de l'académie de RENNES : www.ac.rennes.fr/pedagogie/b2i/bgfaccb2i.htm

Comité Interrégional Atlantique Sud, Commission technique,
site Internet du comité départemental : <http://perso.wanadoo.fr/joel.talon/cd79ffesm/>
site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/joel.talon/>

site Internet : Ecole et Nature, réseau français d'éducation à l'environnement
www.ecole-et-nature.org/~educenvir/pratiques/methodes/peda_objectifs.htm

site Internet : Centre de documentation du cnam
docser.cnam.fr/Document.htm&numrec=031981379916310

site Internet : www.freinet.org/pef/fr/ped-mait.htm